
Compostage en pied d'immeuble dans une résidence

Métropole Aix Marseille Provence

Le Pharo
58, Boulevard Charles-livon
13007 Marseille

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Vincent Ochier
vincent.ochier@ampmetropole.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Marseille Provence Métropole a défini un plan d'action 2010-2015 pour réduire ses déchets et améliorer ses performances de tri.

Dans ce cadre le déploiement du compostage individuel et en pied d'immeuble a été identifié comme une priorité du programme local de prévention des déchets

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Dès 2011 MPM a décidé de conventionner avec l'association GERES afin d'accompagner la mise en place du compostage en pied d'immeuble sur 5 sites du territoire et identifier les grands principes du déploiement du compostage en pied d'immeuble.

Le premier site équipé, et suivi pendant 9 mois, a été la résidence Le Corbusier avec une association des habitants très impliquée sur ce projet.

Plusieurs réunions de sensibilisation des habitants ont permis d'identifier les habitants volontaires et les "référents" afin de définir avec eux un mode opératoire : ouverture du composteur une fois par semaine par les référents, organisation de campagnes de pesée des bioseaux, sensibilisation des habitants,...

La communauté urbaine Marseille Provence Métropole mettant à disposition les composteurs et bio seaux à partir de la signature d'une convention de partenariat.

Résultats quantitatifs

Après 1 année de fonctionnement du compostage au Corbusier le dispositif fonctionne bien avec les résultats suivants :

- 62 foyers participent au compostage en pied d'immeuble soit 19% des foyers. En moyenne 30 à 40 personnes viennent apporter leurs biodéchets tous les samedi matin
- 5 personnes ont un rôle de référent
- Quantité de biodéchets extrait de la collecte : 7,6 tonnes/an soit 41 kg/hab/an
- Quantité de co-produit structurant nécessaire : 4 000 litres /an soit environ 65 litres/an/foyer participant

Résultats qualitatifs

Les habitants sont très satisfaits du dispositif et mettent en avant le lien social qu'apporte le compostage.

- Lors des dépôts des biodéchets les samedis matin les habitants échangent sur le compostage et la vie dans la résidence
- Les retournements et collecte de compost sont également des temps de convivialité.

MISE EN OEUVRE

Planning

Plusieurs étapes ont structuré ce projet :

- Début 2011 : étude de faisabilité par le GERES et l'association Jardilien
- Juillet et septembre 2011 : réunions de sensibilisation des habitants et de construction du projet
- Novembre 2011 : installation de l'aire de compostage
- Novembre 2011 à juin 2012 : accompagnement des habitants par le GERES et Jardilien pour l'évaluation de l'opération
- Accompagnement dans la durée par MPM
- Mise en ligne de la procédure de déploiement du compostage en pied d'immeuble sur le site : www.trionsnosdechets-mpm.fr

Moyens humains

4 personnes de MPM suivent les projets en habitat collectif et notamment le compostage.

Sur cette opération l'association Jardilien et le GERES sont intervenus régulièrement au démarrage

Moyens financiers

Environ 3 000 euros de matériel mis à disposition avec une participation des habitants de 300 euros.

Moyens techniques

Mise à disposition du broyeur par la ville de Marseille

Accompagnement du GERES dans le cadre du réseau compostage au jardin et du partenariat avec MPM

Partenaires mobilisés

Association des habitants du Corbusier pour le portage du projet

GERES pour le suivi et évaluation du projet dans le cadre du réseau départemental du compostage financé par l'ADEME et le CG13

Jardilien pour le suivi terrain du projet

Ville de Marseille pour la mise à disposition du broyeur

Les services de MPM (Direction traitement des déchets, Direction de la communication)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Oui avec une vigilance particulière sur la motivation des porteurs de projet au sein de la résidence.

Difficultés rencontrées

Evaluation précise des quantités détournées.

Recommandations éventuelles

Bien valider les points suivants pour les projets de compostage en pied d'immeuble :

- Quelle est la motivation des habitants ? (un élément de réponse est le taux de participation au questionnaire et réunion d'information)
- Quelle est le dynamisme et la légitimité du porteur de projet (association des habitants, syndicats, conseil syndical, bailleur,...)
- Quelles sont les modalités d'approvisionnement en co-produit ?

Mots clés

CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Bernard VIGNE

bernard.vigne@ademe.fr

Direction régionale Provence-Alpes-
Côte d'Azur